

Conférence du Pr Hubault lors des Journées Santé-Travail 2014 Modèle de Santé, modèle de Service, modèle d'organisation et de management

En introduction de la troisième session des Journées Santé-Travail 2014, consacrée aux conséquences de la mise en œuvre opérationnelle du projet de Service sur l'organisation des SSTI, le Professeur François Hubault, Professeur d'Ergonomie et d'Écologie Humaine à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, a mis en exergue, dans sa conférence invitée, la nécessaire articulation que doivent opérer les SSTI dans leurs réflexions-choix-modes d'organisation concernant la pluridisciplinarité avec les réflexions-décisions-modes d'organisation concernant le type de service qu'ils veulent apporter aux entreprises et aux salariés.

Ainsi, selon lui, le modèle de Santé qui soutient l'activité des Services de santé au travail est corrélé au modèle organisationnel (type d'articulation entre coordination et coopération) qui soutient leur action. En conséquence, le management des SSTI demeure au cœur des enjeux.

Pour le Professeur Hubault, il est nécessaire de mettre en place une stratégie d'écoute des questions rencontrées "sur le terrain" et de valoriser les dynamiques de groupe de pairs comme leviers de professionnalisation des acteurs.

D'après les retours et l'analyse des fiches d'évaluation, la conférence introductive du Professeur Hubault a été particulièrement appréciée par l'assistance et de nombreuses demandes ont été formulées afin de pouvoir disposer du texte de son intervention.

Le Cisme a donc, avec l'accord du Professeur Hubault, mis en ligne l'enregistrement audio de son intervention sur son site Internet.

Les personnes désirant pouvoir écouter ou réentendre la conférence du Professeur Hubault intitulée "**Modèle de Santé, modèle de Service, modèle d'organisation et de management**" sont invitées à se rendre sur la page



Le Professeur François Hubault, Professeur d'Ergonomie et d'Écologie Humaine.

"Recueil complet des interventions des Journées Santé-Travail 2014" du site Internet du Cisme.

Pour en savoir plus : <http://www.cisme.org/article/393/Interventions-JST-2014.aspx> ■

ANACT, un livre sur la sous-traitance

Sous-traitance, vers une meilleure régulation de la qualité du travail

L'ANACT a publié, en juillet dernier, un ouvrage intitulé "**Sous-traitance. Pour une meilleure régulation de la qualité du travail**" qui cherche à répondre à la question suivante : comment concilier sous-traitance, performance durable et amélioration des conditions de travail ?

Les deux auteurs, Clément Ruffier et Julien Pelletier, posent un éclairage nouveau sur ces questions et proposent de nouvelles modalités de coopération, en s'appuyant sur l'analyse de cas d'entreprises, d'interventions conduites par le réseau ANACT-ARACT. Ils présentent les effets de la délégation dans l'organisation du travail et l'intérêt qu'il y a à renouveler la relation entre donneur d'ordre et sous-traitant, basée sur la performance durable et l'amélioration des conditions de travail.

En effet, de nos jours, la relation entre donneurs d'ordres et sous-traitants impacte profondément les conditions de travail perçues et vécues par les salariés. Les dysfonctionnements de la relation de sous-traitance participent au sentiment de précarité exposé par les

salariés et aux risques qui pèsent sur les conditions de travail et d'emploi. Les facteurs influant sur l'organisation du travail et sa qualité sont nombreux. On retrouve, entre autres, la position de l'entreprise dans la filière productive, la répartition de la valeur ajoutée dans la chaîne de valeur, ...

La publication est composée de six chapitres. Le premier est consacré à définir la sous-traitance et les différentes formes qu'elle est susceptible d'adopter, le second tente d'appréhender les raisons du recours croissant à cette forme d'organisation de l'activité.

Le troisième, quant à lui, présente les théories utilisées aujourd'hui pour analyser la sous-traitance, notamment la théorie des coûts de transaction, les approches par les ressources et la chaîne de valeur globale, alors que le quatrième met en lumière le déficit de coordination entre les donneurs d'ordre et les sous-traitants, ainsi que les conséquences engendrées, tant au niveau économique que social.

Enfin, les deux derniers chapitres s'intéressent respectivement à l'évaluation

des outils disponibles pour améliorer les rapports entre les donneurs d'ordres et les sous-traitants et à émettre des propositions pour réguler les rapports de sous-traitance.

De l'analyse des outils existants, il ressort qu'ils sont limités en raison d'une double dichotomie entre les aspects intra et interentreprises, d'une part, et entre les enjeux sociaux et économiques, d'autre part. Aussi, l'ouvrage s'attache-t-il à formuler des pistes de réflexion sur la manière de mettre en œuvre la sous-traitance, en s'intéressant à plusieurs interventions réalisées par le réseau ANACT-ARACT.

En synthèse, l'ouvrage de l'ANACT explore les aspects communs aux différentes formes de sous-traitances et tente de comprendre pourquoi les conditions de travail se dégradent au fur et à mesure que l'on descend le long des filières de donneurs d'ordres vers les sous-traitants de rang 1, puis de rang 2, et ainsi de suite. Enfin, il propose de nouvelles modalités de coopération tout au long des filières, avec une approche axée sur la régulation sociale. ■